

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 20 novembre 2024, à 18h30, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5

Absent :
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h30, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour ;

2024-11-150 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'ordre du jour tel que présenté;

ADOPTÉE

3. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

3.1 Octroi contrat de services professionnels, Ingénierie – structure, concernant le projet de construction de l'hôtel de ville et centre communautaire ;

2024-11-151 OCTROI CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS, INGÉNIERIE – STRUCTURE, CONCERNANT LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE ;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden, a présenté une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales du Québec, via son programme PRACIM volet 1 lors de la séance du conseil du mercredi 19 octobre 2022 avec la résolution 2022-10-137.

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu par courriel le 3 mai 2023, la lettre de présélection confirmant que la demande de la municipalité a été jugée prioritaire pour l'octroi d'une aide financière.

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a octroyé le contrat de service professionnel d'Architecte pour la réalisation des plans, devis et surveillance chantier pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville et centre communautaire à la firme Denommée Architecte lors de la séance de du 7 juin 2023 via la résolution 2023-06-074.

ATTENDU QUE la firme Denommée Architecte a procédé à l'invitation de trois firmes d'ingénieur afin de présenter une offre de services professionnels – ingénierie- structure – civil – mécanique et électrique afin d'avoir plans et devis pour aller en appel d'offres général pour le projet;

ATTENDU QUE la firme Denommée Architecte présente aux membres du conseil de la municipalité du village de Warden le résultat de sa démarche et nous informe du plus bas soumissionnaire ;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance de la firme Denommée Architectes du 15 novembre 2024.

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden octroie le contrat de service professionnel à la firme Larocque Cournoyer pour les services d'ingénierie en Structure, Civil, Mécanique et Électricité au montant de 58,500.00\$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate le maire de la municipalité, monsieur Philip Tétrault et le directeur monsieur Robert Désilets à signer pour et au nom de la municipalité tous documents pertinents avec l'octroi de ce contrat.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 18h46.

Adoptée ce 4 décembre 2024

Robert Désilets
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
maire